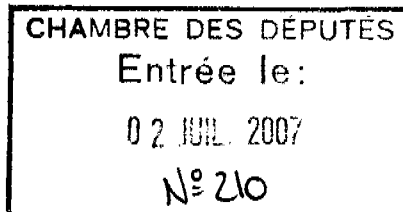




Heure de questions du mardi, 3 juillet 2007



Monsieur Lucien WEILER
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 2 juillet 2007

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 du règlement de la Chambre des Députés, j'ai l'honneur de vous informer que je souhaite poser une question à Monsieur le Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration pendant l'heure de questions du mardi, 3 juillet 2007 relative au maintien de l'organisation des Mujahidines du peuple d'Iran sur la liste des personnes, groupes et entités considérées comme terroristes par l'Union européenne. Cette décision a été entérinée par le Conseil environnement en date du 28 juin 2007 (2007/445/CE).

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Lydie Err
Députée

